

Juriste pénaliste – Bureau d'aide aux victimes (BAV)

Qui sommes-nous ?

L'APCARS est une association **engagée** depuis **1980**, spécialisée dans le socio-judiciaire, l'insertion/la réinsertion sociale.

Nous tirons notre **force** auprès de **160 professionnels passionnés et investis** qui interviennent en **Ile de France** et dans les **Bouches du Rhône**.

Plusieurs activités marquent notre **implication** auprès des différents **acteurs du système socio-judiciaire** :

- Des services d'enquêtes sociales rapides et d'enquêtes de personnalité
- Des services de contrôles judiciaires
- Des centres d'hébergements et de réinsertion sociale, à Belleville et Marseille
- Un bureau d'aide aux victimes
- Un relais RSA
- Des stages de responsabilisation et sensibilisation aux dangers de l'usage de stupéfiants, prévention des violences conjugales ou encore d'achats d'actes sexuels.
- Un service de justice restaurative

L'APCARS est une des rares institutions qui accompagne aussi bien auteurs que victimes de préjudice. Tous nos efforts sont mobilisés en faveur d'une **justice éclairée et humaine**, et d'une **chance** pour tous de se **reconstruire** dans les meilleures conditions.

Au fil des **réformes** et nouvelles **politiques** pénales et sociales du gouvernement, l'APCARS est grandement sollicitée et poursuit son **évolution**. A cet effet, nous sommes continuellement à la recherche de nouvelles **compétences** afin de nous aider dans cette **mission**.

Missions et contexte :

Le service d'aide aux victimes de l'APCARS est titulaire de l'agrément délivré par le ministère de la Justice et conventionné par la cour d'appel de Paris. Il adhère aux principes et à l'éthique de la fédération France Victimes.

Ce service a pour objectifs :

- la reconnaissance de la victime et de ses droits ;
- l'apaisement des conflits ;
- la lutte contre l'isolement des victimes;
- la diminution du sentiment d'insécurité ;
- l'accompagnement pluridisciplinaire des victimes ;

La permanence au Tribunal Judiciaire de Créteil répond aux attentes des victimes par :

- une information de nature juridique (organisation judiciaire, procédures, systèmes d'indemnisation) ;
- un accompagnement dans les démarches (aide psychologique, préparation aux expertises, audiences de jugement...);
- une orientation si nécessaire vers des services spécialisés (avocats, services sociaux et médico-psychologiques, assurances...).

Les activités du juriste, en lien avec les partenaires judiciaires, policiers et administratifs, le soumettent à une obligation de respect des règlements spécifiques à chacune des juridictions, au fonctionnement de l'APCARS et à son règlement intérieur.

20/08/2024

Vos missions sont les suivantes :

- Accueillir, orienter et informer les victimes d'infractions sur leurs droits (accès à l'avocat, suivi de la plainte, procédure pénale, indemnisation du préjudice...) au sein du Bureau des Victimes et de toute permanence tenue par le service (MJD, UCMJ, hôpital Mondor...);
- Prendre attache et informer de façon proactive les victimes identifiées comme particulièrement vulnérables par la juridiction (Violences conjugales, personnes âgées ...)
- Assurer la formation des stagiaires et travailler en équipe, notamment avec les psychologues du service ;
- Animer ponctuellement des formations extérieures ;
- Participer à la veille juridique du service ;
- Représenter le service et promouvoir l'aide aux victimes auprès des partenaires en appui de l'encadrement.
- Accompagner en audience les parties civiles qui le souhaitent et assurer une permanence spécifique dans le cadre des comparutions immédiates ;

Qui êtes-vous ?

Vous avez idéalement un **Master 2 juriste en droit pénal ou droit du dommage corporel**

Vous avez de préférence une expérience professionnelle (apprentissage inclus) : 2 à 3 ans minimum

Nous recherchons une personne **persévérante, méticuleuse et maîtrisant** le droit pénal et la procédure avec un **bon sens relationnel** qui sait s'adapter à **différentes situations**, notamment au public sensible avec lequel nous exerçons.

Alors, n'hésitez plus à postuler avec votre CV et lettre de motivation en nous indiquant les raisons pour lesquelles vous souhaitez rejoindre cette **aventure passionnante**.

Si vous doutez encore, voici quelques bonnes raisons de nous rejoindre :

- Intégrer un **programme de formation** avec un **accompagnement personnalisé et professionnalisant**
- Rejoindre une **équipe soudée et bienveillante**
- Et pour les petits plus : une carte YEATI avec abondement du CSE pour différents achats, une carte tickets restaurants, des congés semestriels supplémentaires.

Prise de poste : 01^{er} octobre 2024

Localisation : APCARS - sis au tribunal de Grande Instance de Créteil

Rémunération : selon l'ancienneté et la convention collective 66

Contrat : CDI – Temps plein– Convention 66

Merci d'adresser votre CV et lettre de motivation à l'adresse mail suivante : Mathilde.dubois@apcars.org